

l'incision verticale dans la vulve jusqu'à la surface dorsale du clitoris, de ce point on mène deux incisions elliptiques passant en dehors des petites lèvres et se rencontrant à la fourchette. En prolongeant vers la profondeur, ces incisions, on libère le clitoris, le vagin, on coupe à travers le rectum et on enlève les viscères. On ouvre l'urètre et la vessie comme chez l'homme. On incise la paroi antérieure du vagin jusqu'à l'os uteri. On examine les culs-de-sac vaginaux, le col et l'os uteri pour constater s'il y a quelques lésions. On ouvre alors l'utérus sur sa face antérieure. On incise les ovaires et on examine les trompes de Falloppes en les ouvrant dans toute leur longueur.

*Extraction et examen de la moelle.*—Le sujet couché sur le ventre, avec un gros billot sous l'abdomen et un plus petit sous la partie antérieure du thorax, on fait une longue incision de la peau sur la ligne des apophyses épineuses, on dénude les faces latérales de celles-ci, puis les lames latérales des vertèbres en écartant, en dehors des gouttières vertébrales, les masses musculaires désinsérées avec le couteau et la rugine ; on coupe les lames de chaque vertèbre avec un rachitome, sorte de ciseau à lame cunéiforme pourvu d'un fort manche recourbé. Le bord coupant de l'instrument étant posé à 45° sur la lame à sectionner, près de la base de chaque apophyse, quelques coups de marteau produisent la section. Lorsque toutes les apophyses épineuses ont été mobilisées, on les arrache en les tirant avec un crochet. La moelle recouverte de ses membranes, est alors saisie par la queue de cheval que l'on tranche, puis progressivement détachée, en coupant au scalpel toutes les racines près de leur émergence. Arrivé à l'occiput, on relève la tête du sujet pour trancher le plus haut possible l'axe médullaire. Il ne reste plus qu'à ouvrir la dure-mère, et après examen de la surface de la moelle, à pratiquer des coupes transversales multiples.

A. MAROIS, M. D.